

**POUR UNE APPROCHE MICRO ET MACRO DU
FRANÇAIS PARLE DANS LA FORMATION DES
ENSEIGNANTS DE FLE**

Jeanne-Marie DEBAISIEUX

Abstract

Despite the advances made in communicative methodology and the increasing availability of recorded materials, teachers of French as a foreign language are still very reticent about using authentic documents. This is largely because they regard spoken language as informal and or ungrammatical and generally inferior to the written form.

This paper argues that spoken language has its own specific grammar, different from but just as systematic as traditional sentence-level grammar. This is illustrated by a detailed analysis of the expression parce que, which shows that while its use may seem inaccurate or mistaken when judged by criteria drawn from the grammatical description of written sentences, it can be shown to be fully coherent if the contextual and situational characteristics of oral discourse are taken into account.

Malgré le développement des approches communicatives et de technologies permettant un accès relativement aisé à des documents sonores, l'utilisation de matériel oral authentique dans l'enseignement des langues est encore très réduite ou limitée à des documents spécifiques comme le journal télévisé. Les réticences des enseignants de Français Langue Etrangère face à l'oral authentique semblent en grande partie liées à l'existence de représentations linguistiques et socio-linguistiques qui tendent à associer ce dernier à un usage exclusivement familial et/ou fautif de la langue¹. Comme le relève D. Coste : "La didactique des langues a beau avoir fait reposer la plupart de ses grandes transformations méthodologiques sur l'affirmation d'une nécessaire prise en compte des formes orales de la communication verbale, elle reste [...] empêtrée dans des représentations inadéquates de cet oral." (COSTE 1994, p. 7)

Comment expliquer ce "rendez-vous manqué"² ? L'hypothèse qui est défendue ici est que l'un des aspects essentiels du problème réside dans le décalage existant entre ce que l'on pourrait nommer une macro et une micro-représentation de l'oral³. Par macro-représentations de l'oral je désignerai les représentations du discours oral dans son ensemble comme réalisation d'un mode particulier d'expression linguistique. Par micro-représentations de l'oral, je désignerai les représentations que l'on se fait des unités de base qui constituent le discours oral : constructions, types d'énoncés, règles de fonctionnement des unités grammaticales.

Dans le domaine macro on constate, depuis plus d'une vingtaine d'années⁴, une volonté de substituer, à l'opposition longtemps posée en termes normatifs entre écrit = soutenu /

¹ Cf. les entretiens transcrits dans DEBAISIEUX, 1994.

² Cf. BEACCO, 1989.

³ Nous utilisons le terme de représentation au sens "d'opinions stéréotypées qui renforcent les consensus et sous-tendent les pratiques" (BRANCA-ROSOFF, 1996).

⁴ Cf. en particulier PEYTARD, 1970 et 1971.

oral = familier, les spécificités des réalisations possibles du message en situation et on admet une certaine complémentarité entre "ordre oral et scriptural". En prenant en compte les différents paramètres qui constituent la situation dans laquelle le discours a été produit, l'approche communicative souhaite aboutir à une analyse globale de la communication qui s'appuie sur ces paramètres "pour décrire le déroulement des interactions (approche conversationnelle), dégager la valeur illocutoire des énoncés et la forme des actes de paroles (approche pragmatique), rechercher les indices des opérations énonciatives (approche énonciative) et les marqueurs rendant compte de la cohésion et de la cohérence des discours (approche textuelle)" (MOIRAND 1982, p. 77).

En ce qui concerne l'oral, il s'agit de montrer qu'il possède sa propre cohérence et que ses caractéristiques sont le fait d'un discours qui montre sa construction, à la différence du discours écrit qui se présente le plus souvent comme un produit fini. Parallèlement, le recours à l'analyse de discours va permettre à la description des interactions authentiques d'intégrer les facteurs socio-psychologiques, sociolinguistiques et psycholinguistiques (cf. KRAMSCH, 1991). De ces analyses se dégage une macro-représentation d'un discours oral authentique cohérent et diversifié. Son intégration dans l'enseignement correspond à une ouverture vers "la vie et l'actualité" et permet en outre de sensibiliser les apprenants à la variété des discours en situation. On lui accorde même une valeur thérapeutique : "l'apprenant s'aperçoit que lui aussi peut bafouiller, hésiter, s'arrêter, reprendre..." (LEON M., 1979)⁵.

Le niveau des micro-représentations concerne essentiellement l'analyse linguistique des "traits d'oralité"⁶. Le terme recouvre les éléments prosodiques, les constructions grammaticales particulièrement fréquentes, des mots du discours (*ben, hein, quoi*), et des "singularités qui tiennent à la linéarité de la parole : hésitations, ruptures de construction,

⁵ le F.D.M. n°145 Cité par BERTOCCHINI P., Costanzo E., 1989.

⁶ Cf. LEBRE PEYTARD M., 1990, MALANDAIN J.-L., 1982, FILLOL F., MOUCHON J., 1980.

constructions inachevées, reprises, faits d'organisation syntaxique déviants par rapport à la "norme grammaticale"⁷. Il s'agit au départ d'établir des "traits communs permettant de différencier les discours oraux des productions écrites similaires", mais, alors que dans le domaine macro le travail aboutissait à une caractérisation objective voire positive du discours oral, ici l'analyse aboutit à une image négative de l'oral, comme le montrent les termes utilisés (faits déviants, constructions inachevées, etc.⁸). Cette image tient à un point de méthode : les structures ne sont pas analysées en tant que telles mais en négatif par rapport à un modèle de référence : la phrase canonique de l'écrit. Utiliser les catégories définies pour l'écrit pour décrire les unités de l'oral conduit à une analyse en termes de déviance. Faute de cadre d'analyse approprié, il ne peut se constituer de représentation autonome de l'oral au niveau des unités de base⁹. L'utilisation des outils de la grammaire phrastique ne permettant pas d'intégrer les caractéristiques formelles des énoncés, on pourra au mieux rendre compte de la cohérence du discours oral, mais pas de sa cohésion. L'ouvrage de Lebre-Peytard "Situations d'oral : documents authentiques : analyse et situation"¹⁰, nous paraît une bonne illustration de ce problème. Du point de vue de l'interprétation, l'auteur présente en effet des analyses discursives d'une grande précision, à travers lesquelles elle démontre, avec justesse et en accord avec l'objectif général de l'ouvrage que "les discours oraux sont cohérents et qu'il faut s'interroger sur les fondements de cette cohérence". Elle pose une nécessaire remise en question "du concept de norme au profit de celui de normes langagières" afin d'aboutir à "une réhabilitation de phénomènes envisagés soit comme des ratés [...], soit tenus pour marginaux [...] dont le rôle est indispensable pour l'interprétation des discours oraux". En revanche, l'auteur, qui a recours aux outils de la grammaire de

⁷ Cf. LEBRE-PEYTARD M., 1990, MALANDAIN J.-L., 1982.

⁸ Cf. MOIRAND qui parle "des traits spécifiques d'oralité... des micro-structures phonétiques lexicales et grammaticales (par exemples, phrases inachevées, pauses, ellipses, reprises, hésitations)". (ibidem)

⁹ L'assimilation du français parlé au seul registre familier et son corollaire écrit / soutenu participe de la même confusion.

¹⁰ Cf. DEBAISIEUX J.-M., 1994, pour une analyse critique de certains passages de cet ouvrage.

l'écrit dans l'analyse des énoncés oraux, aboutit à des jugements en termes d'usage de la langue "non-conforme à la norme", de "déviance", de discours "fautif" ou "éloigné dans leurs structures des règles linguistiques habituelles". Ceci oblige parfois même l'auteur à passer sous silence des constructions qui pourraient constituer d'excellents arguments pour sa démonstration, mais dont elle ne peut, faute d'outils d'analyse, rendre compte formellement. De la lecture de certains passages, se dégage ainsi, à l'insu de l'auteur, une représentation d'un oral dont la matérialité, confrontée à la perfection de l'écrit, apparaît défectueuse. Le discours comme ensemble est donc considéré comme cohérent, malgré la présence de microstructures déviantes ou incomplètement réalisées. Les micro-représentations du discours oral viennent ainsi en contredire la macro-représentation. Il s'agit en quelque sorte d'un discours cohérent malgré une syntaxe non-conforme.

Si on ajoute à cette image négative du discours oral le prestige institutionnel de l'écrit, on comprend la persistance, dans le monde de la didactique des langues dont une des missions est d'enseigner la norme prescriptive, des "grands mythes séparateurs qui tendent à retrancher le parlé du français légitime".¹¹

Cette contradiction entre représentations macro et représentations micro de l'oral n'a pas été repérée par les praticiens. En témoigne l'idée couramment répandue qu'une attitude cohérente possible consisterait à ne pas s'occuper des formes, à ne pas, en quelque sorte, "faire de grammaire". Cette position, théoriquement fondée, est difficile à soutenir dans la pratique pour plusieurs raisons.

En premier lieu, la grammaire occupe une place importante dans les préoccupations des enseignants, comme le signale Lehmann : "En dépit des disqualifications réciproques portées sur les grammaires, il reste que l'on communique avec de la langue, passible de morphologie et de syntaxe ; les enseignants manquent rarement de nous le rappeler" (1986, p.

¹¹ BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C., 1987.

13). Ne pas faire de grammaire équivaut également à laisser les enseignants exposés au seul modèle de la grammaire scolaire présent dans les manuels de langue, les mémentos grammaticaux et les cahiers d'exercices dont la production sur le marché ne semble pas faiblir. Or ce modèle tend à privilégier une vision codique, strictement référentielle de la langue qui nous paraît contradictoire avec une approche communicative¹². Les analyses proposées ne permettent pas de traiter les énoncés complexes révélés par le développement des études pragmatiques et communicatives. Il manque en fait le chaînon qui devrait permettre aux enseignants, formés le plus souvent à une conception réductrice de la syntaxe, d'avoir une vision cohérente de l'articulation entre formes et interprétations. Il nous paraît donc nécessaire d'apporter dans la formation des futurs enseignants des éléments qui leur permettent de construire une représentation cohérente de ce domaine, vécu trop souvent comme un lieu de contradiction. L'objectif de l'étude qui va suivre est de présenter une solution pour surmonter ces contradictions. Cette solution repose sur l'utilisation d'un modèle syntaxique comportant une composante macrosyntaxique, au sens des études contemporaines menées dans ce domaine¹³.

L'approche macrosyntaxique permet en effet de donner une description soulignant le caractère syntaxiquement bien formé d'énoncés traités par les autres approches en termes de déviance par rapport aux modèles syntaxiques canoniques. Elle offre ainsi une possibilité de réconcilier représentations macro et représentations micro de l'oral. La rupture avec l'analyse syntaxique traditionnelle se fait sur un point essentiel : l'unité de base de l'analyse n'est plus la phrase, ni même un modèle d'énoncé où toutes les informations échangées devraient être verbalisées. Cette nouvelle conception de la syntaxe permet de rompre avec une représentation logocentrique du fonctionnement de la langue et une conception monologique de la construction du sens.

¹² L'analyse que nous avons présentée de *parce que* dans les manuels de langue confirme "la conception objectivale du sens des mots" (FLAMENT-BOISTRANCOURT, 1994), à l'oeuvre dans les outils dont disposent les enseignants.

¹³ Cf. BLANCHE-BENVENISTE, 1990 ; BERRENDONNER, 1991, 1993.

L'essentiel de la démonstration portera sur l'analyse du fonctionnement d'un morphème : *parce que*.¹⁴ Nous montrerons qu'une analyse intégrant une dimension macrosyntaxique permet de conclure à la conformité globale des exemples traités avec les règles du système de la langue française, alors qu'une analyse "traditionnelle" du fonctionnement de ce morphème pousserait à conclure à une déviance syntaxique et interdirait même l'accès à une interprétation cohérente. Les mêmes exemples¹⁵ nous permettront ensuite d'interroger la notion de norme.

1. On ne parle pas en faisant des phrases

Une première série d'exemples va nous permettre d'illustrer les deux points suivants :

- si l'on renonce à la notion de phrase, on peut rendre compte de faits habituellement analysés comme des ratés et des erreurs et montrer la cohésion formelle du discours oral.
- les éléments linguistiques et les éléments extra-linguistiques sont étroitement associés dans le processus communicatif de création du sens.

¹⁴ Le choix de *parce que* se justifie par les caractéristiques quantitatives, qualitatives et sociolinguistiques que présente le morphème. *Parce que* est un des morphèmes les plus utilisés dans le discours oral spontané, et ce par des locuteurs de toutes catégories sociales et dans des situations de communication variées. Il constitue donc un argument contre l'équation : parlé = familier = fautif. Par ailleurs, son statut de mot très grammatical rend la démonstration de ces emplois "non-canoniques" particulièrement éclairante et interdit de réduire sa fonction à de simples valeurs expressives, emphase ou vivacité de l'expression, comme on le fait souvent pour des mots comme *bon* ou *ben* ou des structures comme celles en thème/rhème.

¹⁵ Nous remercions F. CARTON et le GARS de nous avoir donné accès à leur corpus.

Exemple 1

Lors d'un cours de judo, le professeur vient de faire réaliser une prise par deux élèves. Ils l'ont fait avec une lenteur qui peut faire douter les autres élèves de son efficacité. Devant l'expression de scepticisme de ces derniers, le professeur commente :

bon parce que là c'est à l'entraînement mais
normalement ça se fait beaucoup plus vite
(o.p)¹⁶

Comment analyser un tel exemple ? Du point de vue de la forme, on constate deux faits :

- on n'a pas affaire à une phrase canonique : selon la norme standard de l'écrit, une phrase ne peut pas commencer par "*bon parce que*".
- le "*bon*" ne constitue pas une "proposition principale" à laquelle on pourrait rattacher la proposition introduite par *parce que*¹⁷. On ne peut pas rattacher *parce que* à une phrase.

Du point de vue du sens, il paraît difficile de parler de cause. Un énoncé comme "*là c'est à l'entraînement mais normalement ça se fait plus vite*" n'exprime en rien la cause de ce qui s'est passé avant. On a donc une proposition introduite par *parce que* qui n'enchaîne pas sur une autre proposition et qui n'introduit pas une relation de cause.

¹⁶ Observation participante.

¹⁷ ROULET définit *bon* comme "un anaphorique de mention servant à instancier [...] un constituant [...] dont l'occurrence précède [...] ou suit" (1985, p.103). Dans cet exemple, il semble bien avoir valeur de récapitulation de ce qui précède, et on ne voit pas quel type de relation pourrait le relier à *parce que*.

Exemple 2

L2 (Odile) est en promenade avec des enfants dans un jardin (la Pépinière). Il a été convenu que L1 viendrait les chercher à la fin de la promenade. Un point de rendez-vous est déjà fixé (le feu rouge). L'objectif de l'appel téléphonique est de faire comprendre à L1 que, vu les rigueurs climatiques, il doit venir chercher les promeneurs avant le moment prévu.

- L1 allô
L2 allô c'est Odile
L1 oui
L2 parce que il fait froid à la Pépinière
L1 il faut venir vous chercher tout de suite
L2 oui
L1 bon d'accord j'arrive au feu rouge
L2 oui oui
 (Cart, Tel. 7,4)¹⁸

Du point de vue de la forme, on pourrait croire que *parce que* enchaîne sur un élément verbal, la séquence "*c'est Odile*" qui s'interprète aisément dans la situation. Mais la suite "*c'est Odile parce qu'il fait froid à la Pépinière*" ne se présente pas comme une construction canonique et on ne voit pas très bien comment on pourrait l'interpréter au moyen de la relation de cause.

Exemple 3

Il s'agit d'une discussion entre un représentant de la mairie de Marseille (L3) et le responsable d'une association de quartier (L5) :

- L3 des cabines téléphoniques vous en avez là sur la place ou
L5 ah non non une cabine téléphonique qui serait placée ici *parce que* nous avons une cabine téléphonique devant la gestion mais c'est le poste de la gestion qui s'en sert
 (bus E66, 16 G.A.R.S.)¹⁹

¹⁸ Conversation téléphonique.

¹⁹ Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe.

Du point de vue de la forme, la séquence : "*ah non non une cabine téléphonique qui serait placée ici*" n'est pas une construction canonique.

La suite "*une cabine téléphonique qui serait placée ici /parce que nous avons une cabine téléphonique devant la gestion mais c'est le poste de la gestion qui s'en sert*" est syntaxiquement non-conforme au modèle canonique de la phrase à l'écrit. Du point de vue du sens, on ne peut comprendre la deuxième partie introduite par *parce que* comme une cause de la première partie.

Si l'on analyse ces faits avec les outils de la grammaire traditionnelle, on aboutit à l'idée que l'on a affaire à des "ratés", des "erreurs". Il faudrait donc en conclure que les locuteurs ont un mauvais usage des structures grammaticales la langue, qu'ils sont le plus souvent maladroits et utilisent des énoncés qui ne sont pas conformes aux règles de la syntaxe²⁰. Dans cette logique, on peut conclure également que les locuteurs ne savent pas utiliser les conjonctions. Selon la norme, *parce que* relie une première proposition exprimant un fait A ou une action à une deuxième proposition exprimant un autre fait, le deuxième fait étant interprété comme la cause du premier. Or, dans nos exemples, les locuteurs emploient *parce que* soit en tête d'énoncé, soit pour relier des énoncés entre lesquels on ne peut établir une relation de cause à effet. Doit-on en conclure que les locuteurs parlent mal, que, guidés par le seul souci de communiquer, ils sacrifient la rigueur à l'approximation, que nous avons affaire à du français familier, et donc à du mauvais français, selon l'opinion courante ? Plusieurs constatations vont à l'encontre de cette conclusion.

Tout d'abord, on a affaire à des locuteurs de statuts socioculturels divers qui s'expriment dans des situations qui ne sont pas toutes "familières" : un professeur de gymnastique qui donne un cours de judo (exemple 1), une jeune femme qui téléphone à son beau-frère professeur à l'université (exemple

²⁰ Les présentations grammaticales semblent en effet présupposer que les locuteurs essaient toujours de faire des phrases complètes.

2) un fonctionnaire retraité en réunion avec un représentant de mairie (exemple 3). Mais surtout, on constate que la communication fonctionne ainsi à la satisfaction de tous. On ne relève dans nos exemples aucune intervention du type "*Mais je comprends pas! De quoi tu parles ! Finis ta phrase!*", qui signalerait des problèmes d'incompréhension entre les locuteurs. On se retrouve donc devant le fait contradictoire d'une communication réussie dans "l'inachèvement des phrases" et dans un "emploi erroné" de mots grammaticaux. Plutôt que de conclure à une équation du type : "oral spontané = cohérence communicative mais fautes de langue", nous allons tenter de décrire les faits observés dans le cadre de l'approche macro-syntaxique.

Pour ce faire, il est important d'avoir recours à des outils pertinents par rapport au domaine observé. Ainsi nous n'utiliserons pas la notion de phrase pour décrire les formes des interactions mais celle d'"unité communicative". Il ne s'agit pas d'un simple changement d'étiquette mais d'une distinction entre des éléments de nature différente. Les unités communicatives se caractérisent en effet par leur caractère plurisémiologique : elles peuvent être de nature verbale, mais aussi de nature non-verbale : un geste, une attitude, une intonation, ce que l'on pourrait définir comme une attitude énonciative. Elles sont le plus souvent constituées de tous ces éléments à la fois. Cela signifie qu'il faut prendre en compte d'autres éléments que les mots prononcés pour analyser les exemples que nous venons de commenter. Cela signifie également que des unités de langue comme *parce que* peuvent servir à construire des énoncés de deux façons :

- soit en combinant des catégories grammaticales en unités plus larges, c'est la fonction traditionnelle de conjonction.
- soit en combinant des unités communicatives en unités plus larges, les périodes.²¹

Ces deux fonctionnements doivent être considérés comme aussi fondamentaux l'un que l'autre.

²¹ Cf. Berrendonner, 1990.

Dans l'exemple 1, l'unité communicative qui précède *parce que* est constituée par la situation extra-linguistique : "la démonstration de judo et l'attitude des élèves". Comme élément de liaison, *parce que* rattache la construction qu'il introduit à la situation extra-linguistique précédente.

Dans l'exemple 2, l'unité communicative est constituée par un segment verbal "*c'est Odile*", et par du non-verbal, sa situation au téléphone. Verbal et non-verbal sont dans un rapport d'addition. L'unité communicative peut être représentée selon le schéma :

[<i>C'est Odile</i> /	]	<i>parce que</i>	[<i>il fait froid</i>	]
[unité communicative 1]		lien	[unité communicative 2]	
(partie verbale + attitude énonciative)			(partie verbale)	

C'est en partie à cette unité communicative que *parce que* rattache l'unité communicative qu'il introduit.

Pour appréhender l'exemple 3, il faut là encore restituer l'ensemble des composantes de l'unité communicative en jeu. Elle ne se réduit pas à la séquence constituée par les mots énoncés, il faut lui rajouter une attitude mimogestuelle, en particulier une intonation, mais peut-être aussi une gestuelle. C'est cet ensemble²², (partie verbalisée et partie non verbalisée) qui constitue l'unité communicative, qui fait sens. Elle peut être interprétée comme l'expression d'un souhait. On peut également la représenter selon le schéma²³ :

[une cabine téléphonique qui serait ici]	<i>parce que</i>	[nous avons une cabine mais c'est la gestion qui s'en sert]
[unité communicative 1]	lien	[unité communicative 2]
(partie verbale + attitude énonciative)		(partie verbale)

²² Auquel il faut rajouter bien sûr un certain nombre de connaissances culturelles implicites dont nous parlerons plus précisément à propos d'autres exemples.

²³ La linéarité du schéma peut laisser croire à une organisation en simple succession. Il s'agit en fait d'un déroulement parallèle qui concerne les signes : les mots prononcés, et les indices, en particulier l'intonation.

A partir du moment où l'on ne cherche pas à ramener les structures observées au modèle canonique de la phrase, on peut mettre à jour la cohérence de leur organisation. Les éléments extra-linguistiques, gestuels ou autres, ne fonctionnent pas comme un ajout par rapport aux éléments verbaux, mais sont dans un rapport de complémentarité. L'acte de communiquer ne se réduit pas à l'expression d'une phrase bien formée et appropriée à son contexte. Il implique l'utilisation de moyens verbaux et non-verbaux qui interagissent sur le même plan. Le discours n'est pas une suite de mots qui s'enchaînent les uns aux autres mais une combinaison d'éléments significatifs de nature diverse. On peut grossièrement résumer cette idée en posant qu'au modèle logocentrique : "une structure ou un mot pour exprimer une idée", il faut substituer un modèle plurisémiologique : "une structure et /ou autre chose, geste, attitude, etc. pour exprimer une idée". Le principe de l'approche macro-syntaxique des exemples précédents consiste à les analyser comme des suites bien formées regroupées en périodes. Si on ajoute à cela que *parce que* fonctionne comme marqueur de lien entre unités communicatives, il n'y a plus lieu de voir un quelconque inachèvement ou une quelconque déviance syntaxique dans ces exemples. On peut alors saisir comment ces unités communicatives s'organisent dans l'interaction et en dégager la signification.

2. Le sens ne se construit pas exclusivement à travers le matériel verbal

On peut considérer qu'une interaction se constitue par l'échange entre les différents locuteurs d'unités communicatives qui constituent autant d'informations, au sens large, sur le monde²⁴. Ce stock d'informations est géré coopérativement par les locuteurs et se combine aux savoirs individuels de chacun pour former un ensemble en partie commun. Une "mémoire collective" se constitue ainsi et se modifie au fur et à mesure de l'interaction, puisque chaque

²⁴ La notion d'information inclut ici les processus d'inférences, les sous-entendus, les présupposés culturels, etc, et non pas strictement le matériel verbal en jeu.

unité communicative l'accroît et la transforme sans cesse. Le sens des unités est construit au fur et à mesure de l'interaction par encodage/décodage des contenus propositionnels, et par calcul inférentiel à partir d'éléments indiciaires de nature diverse. Toute unité communicative va être saisie comme un ensemble à partir duquel le locuteur va opérer des inférences qui lui permettront de traiter les changements apportés dans la mémoire collective. Autrement dit, le sens de l'énoncé n'est pas construit sur la stricte signification stable et donnée à l'avance de son contenu propositionnel, mais au travers de l'ensemble des éléments qui constituent l'unité communicative et de leur rapport à un état de la mémoire collective des locuteurs. Celle-ci comporte notamment la situation d'énonciation, les statuts et rôles des locuteurs, leurs objectifs réciproques, les présupposés culturels, etc. Les exemples cités vont nous permettre d'illustrer comment les locuteurs reconstruisent la signification par prise d'indices qu'ils traitent au moyen de processus inférentiels²⁵.

Dans l'exemple 1, le locuteur va percevoir dans la situation extra-linguistique qui précède (la démonstration de judo et la réaction des élèves), des indices pertinents et s'en servir comme base d'inférences pour comprendre qu'il lui faut justifier ce qui vient d'être fait. L'unité communicative introduite par *parce que* enchaîne avec ces éléments obtenus par inférence. On peut imaginer tout le raisonnement qui préside à l'intervention du locuteur et poser que ces inférences sont du type "*Ils ne sont pas convaincus, donc c'est qu'ils pensent que ce n'est pas efficace, donc je dois justifier que c'est efficace.*" Du point de vue de l'interprétation, l'unité introduite par *parce que* peut être définie comme une information qui vise à rendre sa pertinence à l'événement extra-linguistique qui précède.

²⁵ La définition du processus inférentiel de SPERBER et WILSON (1989, p. 27) nous semble suffisamment claire pour être reprise intégralement : "Un processus inférentiel a pour point de départ un ensemble de prémisses et pour aboutissement un ensemble de conclusions qui sont logiquement impliquées ou au moins justifiées par les prémisses."

Dans l'exemple 2, le processus d'inférence prend comme base la réaction de l'interlocuteur, le "oui " qui semble montrer que l'interlocuteur n'a pas saisi la raison de ce coup de fil. L2 en déduit qu'il doit fournir une information supplémentaire pour justifier son appel. C'est ce qu'il fait par l'unité introduite par *parce que* .

Dans l'exemple 3, l'ensemble des composantes de l'unité communicative forme une unité qui, par inférence à partir des divers indices présents, est immédiatement interprétable comme l'expression d'un souhait²⁶. L'énoncé introduit par *parce que* est une justification du souhait inféré précédemment. Il ne peut être interprété si l'on s'en tient à la succession des mots énoncés.

De tels exemples montrent que, si l'on accepte l'idée d'une organisation en unités communicatives dont la nature n'est pas strictement verbale, on peut expliquer des énoncés que les analyses limitées au cadre de la phrase considèrent habituellement comme des ratés. Ces exemples vont également à l'encontre de l'idée que le discours ne s'appuie que sur les éléments verbaux, autrement dit que seuls les mots exprimés seraient significatifs. Ils mettent également en évidence que le sens n'est pas le résultat d'un strict processus de décodage des mots, mais qu'il se construit par prise d'indices et inférences à partir d'éléments significatifs de natures diverses. En ce qui concerne *parce que*, on constate qu'il n'a pas, dans ces exemples, une valeur de cause par rapport à un fait énoncé par un contenu propositionnel, mais qu'il est utilisé pour justifier une activité significative globale exprimée à travers des unités plurisémiologiques. Nous allons voir grâce à l'exemple suivant comment le sens se construit de façon interactive par implication des différents participants, et ce même dans un discours énoncé par un seul locuteur.

²⁶ Il serait possible de donner de l'unité communicative la paraphrase suivante : "une cabine téléphonique qui serait placée ici ça serait bien".

3. Le sens se construit de façon interactive

Nous avons vu jusqu'à présent comment les locuteurs prenaient comme base d'inférence, pour construire le sens, divers éléments significatifs présents dans l'interaction. Nous allons voir que ces processus d'inférence se font non seulement en réaction à des signes existants, mais qu'ils s'appuient également sur des calculs d'anticipation que fait le locuteur sur ce que son interlocuteur peut comprendre.

Exemple 4

Alors la grande muraille c'était l'histoire de ce brave homme qui passe sa vie à faire une oeuvre inutile / une grande muraille qui est parfaitement stupide aux yeux du public de son voisinage et dans le village dans lequel il vit mais qui pour lui est essentielle / et ça m'a semblé tellement / parce qu'elle existe vraiment / je l'ai découvert cette grande muraille dans le Causse / et je me suis dit le personnage qui a eu l'audace de se lancer dans cette aventure d'y passer 40 ans de sa vie pour faire quelque chose en se disant c'est ça que je dois faire / c'est un type qui mériterait qu'on s'en occupe voilà / ça c'était la grande muraille. (Ecrivain - Emission littéraire radio)

L'unité communicative qui précède *parce que* est constituée d'un segment verbal "*ça m'a semblé tellement*" accompagné d'une attitude mimogestuelle et d'une intonation qui apporte une modalisation positive. L'ensemble peut s'interpréter comme l'expression d'un jugement valorisant qui pourrait être paraphrasé par un énoncé comme : "*ça m'a semblé tellement extraordinaire.*" On ne peut poser de rapport de cause entre cette dernière unité et celle introduite par *parce que* : le fait que cette muraille existe ne peut être vu comme la cause de l'impression positive qu'elle a produite sur le locuteur. Une interprétation en terme de justification semble également à écarter : dire que la muraille existe ne justifie pas l'affirmation qu'elle paraît extraordinaire. Comment alors interpréter la séquence ?

Si on considère le début du passage, on peut penser que le locuteur, écrivain, parle d'un objet fictif, la muraille, qui est au

centre d'un de ses livres. Du moins c'est ce que peut penser son interlocuteur. Or les inférences que ce dernier peut tirer des indices présents dans l'unité communicative "*j'ai trouvé ça tellement extraordinaire* " entrent en contradiction avec le savoir précédent. Elles amènent à penser que l'existence de la muraille n'est pas une invention du locuteur, mais un objet réel qui a provoqué son admiration. Si le locuteur arrêta là son intervention, il est fort probable que l'interlocuteur lui demanderait des explications supplémentaires du type "*Attendez, je n'ai pas compris, mais alors elle existe cette muraille !*"²⁷

Parce que a dans cet exemple une fonction de régulateur : il introduit des éléments d'information qui permette a posteriori de comprendre ce qui vient d'être dit. L'énonciation de "*parce qu'elle existe vraiment*" résulte de l'anticipation, de la part du locuteur, des difficultés de compréhension que peut avoir l'interlocuteur. *Parce que* n'enchaîne pas sur le contenu propositionnel qui précède, mais sur la distorsion qu'a créée l'unité communicative dans la transformation de la mémoire collective des deux locuteurs. L'apport supplémentaire, qui enrichit les savoirs communs des locuteurs, rend a posteriori toute leur pertinence aux propos énoncés antérieurement.

Ce dernier exemple montre comment la construction du sens résulte d'un processus impliquant les deux locuteurs. Le locuteur en effet ne prend pas seulement comme base d'inférences des indices présents dans l'interaction, mais anticipe sur les inférences que l'interlocuteur peut tirer de ce qu'il vient, lui, en tant que locuteur, d'énoncer. Le sens se construit donc interactivement au fur à mesure du développement de l'interaction, non seulement par réaction du locuteur à ce qui a été dit ou donné comme indice, mais également par anticipation stratégique sur la façon dont les énoncés et les indices peuvent être interprétés.

²⁷ Pour reprendre en partie les termes de Sperber et Wilson (1989), ce qui aurait pu bloquer la communication ce n'est pas la non-reconnaissance du sens linguistique, mais "l'impossibilité pour l'interlocuteur d'inférer le vouloir-dire du locuteur".

De même que le locuteur régule ses interventions en explicitant les éléments qu'il souhaite communs et permet ainsi à l'interlocuteur d'avoir accès à une interprétation, l'interlocuteur peut expliciter les conclusions qu'il a tirées des dires du locuteur et de leurs implications. C'est ce que nous montre l'exemple qui suit où l'explicitation a une valeur clairement agonale²⁸. Le locuteur 1 est avocat, le locuteur 2 a bénéficié d'un non-lieu pour légitime défense. La discussion porte sur les arguments de la défense de L2.

- L1 laissez-moi vous répondre s'il vous plaît je suis prêt
voyez-vous à accepter ce que vous dites
L2 ah parce que vous me croyez pas vous
L1 laissez-moi parler monsieur
(Débat télévisé - juillet 1993)

La formulation de L1 est volontairement ambiguë : "accepter" les justifications de quelqu'un n'implique pas qu'on leur attribue une valeur de vérité. On peut donc accepter sans croire, et c'est ce sens implicite mais certainement présent, vu l'opposition idéologique des deux interlocuteurs, que L2 explicite. En formulant ce que justement L1 souhaitait laisser dans le domaine du non-dit, L2 crée une situation conflictuelle. On note que dans cet exemple la valeur de *parce que* est traduisible en termes de "demande de confirmation" plutôt qu'en termes de cause.

Du point de vue linguistique, les exemples que nous venons d'analyser montrent que l'on ne peut importer tels quels les outils de la grammaire traditionnelle à l'analyse de documents authentiques oraux que ce soit du point de vue des formes (la notion de phrase est totalement inadéquate) ou du point de vue du sens (on ne peut se contenter de la seule prise en compte de la valeur référentielle des éléments verbalisés). L'approche macro-syntaxique qui permet de cerner la complexité des unités en jeu dans les interactions articule

²⁸ Cf. ANDRE-LAROCHEBOUVY (1984, p. 28) : " Sous le terme de jeu agonale (du grec *agôn* : combat) seront regroupés tous les aspects compétitifs de la conversation : discussions, disputes, confrontations diverses, même aimables."

formes et sens dans une analyse qui prend en compte les composantes énonciatives, interactives et socioculturelles²⁹.

L'approche macrosyntaxique qui légitime les formes d'usages du français permet de faire évoluer les représentations sociolinguistiques négatives sur l'oral. Ces représentations négatives s'appuient en effet essentiellement sur ce qui est perçu comme des "défauts de formes". Nos exemples montrent que *parce que* peut avoir un autre comportement que celui de conjonction de subordination. A partir de là, son fonctionnement va pouvoir être observé par rapport à celui de *car*, non plus en termes de déviance ou d'usage familier, mais en termes de choix possibles d'organisation à l'intérieur d'une conception variationniste de la norme.

4. Oral spontané et conception "variationniste" de la norme

Les exemples que nous venons d'étudier montrent qu'on ne peut accepter l'équation : oral spontané³⁰ = familier = fautif. Du point de vue sociolinguistique on constate que les emplois "non-canoniques" sont utilisés par des locuteurs qu'on ne peut soupçonner de méconnaître la langue et dans des situations qu'on n'associe pas habituellement à un emploi "relâché" de la langue. Ainsi la situation d'un écrivain parlant de son dernier livre dans une émission littéraire ne nous paraît entrer dans aucune des catégories qui définissent l'usage du français familier. Le discours oral spontané ne se réduit pas à la langue que l'on utilise dans des situations courantes pour parler de sujets quotidiens. Il n'est pas non plus l'apanage d'une certaine catégorie de locuteurs dont l'origine

²⁹ Les exemples authentiques s'opposent ainsi aux exemples simplifiés des documents didactiques où seuls les éléments verbaux sont pris en compte, et où le discours est organisé en phrases complètes qui s'enchainent de façon purement connexe.

³⁰ Le terme recouvre des situations de parole extrêmement variées. Ces situations nous intéressent parce que ce sont elles justement qui sont le plus souvent exclues dans les pratiques d'enseignements, où c'est le plus souvent "l'écrit oralisé" qui est pris en compte.

socioculturelle expliquerait les maladroites. Du point de vue des conditions de production, on peut le définir comme un discours dont l'émission est orale et s'élabore dans le hic et nunc de la communication. Les productions langagières ainsi obtenues se caractérisent par une norme d'usage spécifique différente de la norme standard, en particulier sur deux points³¹ :

- Il met en jeu des unités communicatives qui ne sont pas strictement conformes au modèle phrastique de l'écrit. Ces unités sont plurisémiologiques, leur cohésion ne s'appuie pas exclusivement sur leurs contenus propositionnels. Leur organisation discursive et leur interprétation s'élaborent interactivement.
- Les unités morpho-syntaxiques sont susceptibles de variations par rapport à la norme standard de l'écrit : la négation, par exemple, pourra s'exprimer sous la forme "pas" ou sous la forme "ne ... pas " ; *parce que* pourra introduire l'expression de la cause ou celle de la demande de confirmation.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet usage n'est réservé ni à des types de locuteurs socio-culturellement défavorisés ni à des situations strictement privées ou quotidiennes. Si on écarte certaines réalisations pour lesquelles la présence de stéréotypes, en particulier lexicaux et phonétiques, permet de parler de spontané "vulgaire", on constate un emploi très généralisé de ce type d'oral³² qui trouve une légitimation incontestable à travers l'usage qui en est fait dans une certaine parole publique : un écrivain à la radio qui parle de son livre, un chef d'entreprise dans un débat télévisé, un historien sur France-Culture, un homme politique à la télévision³³.

³¹ En fait, l'étude de ce qui est l'oral spontané socialement accepté par tous est encore à faire. On se contentera ici de mentionner les points les plus saillants.

³² Il est bien sûr susceptible de variations selon le degré de surveillance et de planification qu'y apporte le locuteur. L'oral spontané du locuteur varie vraisemblablement selon que ce dernier se trouve en famille ou à la radio.

³³ Il existe une parole orale publique qui se caractérise par un haut degré de surveillance et de planification, sans pour autant être un écrit oralisé. On en trouve un bel exemple dans C. BLANCHE-BENVENISTE (1986). Il s'agit de la transcription d'un discours improvisé de Levi-Strauss à la .../...

Nous avons montré comment l'utilisation d'outils d'analyse adéquats permettait d'éviter une description en termes de déviance. A ce travail linguistique doit s'ajouter une réflexion sociolinguistique pour légitimer aux yeux des enseignants un usage qui est largement partagé par un grand nombre de locuteurs. La réflexion doit porter sur les représentations courantes des rapports entre système et norme.

Plutôt que de poser une norme absolue impliquant qu'il n'y aurait qu'une seule forme adéquate, une seule façon de dire quelque chose, on peut considérer que le système de la langue offre plusieurs normes de réalisations parmi lesquelles les locuteurs vont pouvoir choisir. En fait, il s'agit de faire la différence entre la "norme" édictée par les grammairiens au fil des siècles qui postule un système fermé et tend à attribuer par exemple à un morphème une seule et unique fonction, et les normes d'utilisation des locuteurs qui supposent une conception "variationniste" du système : le système est souple, il autorise plusieurs façons de dire la même chose entre lesquelles les locuteurs peuvent choisir de façon non-exclusive. Nous allons voir, à travers l'étude de *car* et de *parce que*, qu'il est possible de substituer à la notion de norme absolue une conception variationniste de la norme qui permet, d'une part, d'envisager l'oral spontané en termes de normes spécifiques, et d'autre part d'intégrer les faits linguistiques comme des possibilités de réalisations d'un système ouvert.

Selon la norme standard, c'est-à-dire la norme prescriptive des grammaires, les deux morphèmes se distribuent de façon complémentaire :

- entre les deux parties d'une même unité communicative on emploie *parce que* :
Nous partons parce qu'on nous attend (Dic. Robert)
- entre deux unités communicatives on emploie *car* :
Il ne viendra pas aujourd'hui, car il est malade
(Dic. Robert)

.../...télévision. Ce type de discours est en fait fort rare et on peut s'interroger sur la rentabilité d'un tel modèle. Il suffit, pour se convaincre de son caractère exceptionnel, d'écouter des interviews télévisés d'hommes politiques ou de personnalités.

La répartition se présente de la façon suivante :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que		XXXXXXXXXXXXXXXX
car	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Si l'on considère la norme d'utilisation, c'est-à-dire l'usage des locuteurs, on observe une répartition différente :

- *parce que* est utilisé aussi bien à l'intérieur d'une unité que pour relier deux unités (cf. nos exemples)
- *car* est généralement utilisé entre deux unités :

Ex : l'activité de cet homme était extraordinaire il faisait tout par lui-même / car il était donc / auteur producteur / distributeur / il faisait tout lui-même à l'époque (PAGN. 9, 15)

L'usage de *parce que* chevauche celui de *car*, comme le montre le tableau :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que	XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX
car	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Ces deux premiers tableaux montrent bien le caractère restrictif de la norme standard par rapport à la norme d'utilisation³⁴.

On peut matérialiser ces deux conceptions du rapport norme / système par les tableaux suivants :

³⁴ On trouve dans les travaux du GARS, d'autres exemples concernant en particulier les relatifs ou les quantifieurs qui illustrent la même problématique. Citons ici un exemple tiré de C. Blanche-Benveniste (1990, p.74) : "En ce qui concerne la forme *que*, la grammaire normative admet qu'on puisse l'employer [...] pour certains compléments de temps, ceux qui comportent un indéfini comme *un* ou *chaque* (cf. Grevisse § 689) " *un matin qu'elle était venue* " - " *chaque fois qu'elle venait* " mais pas avec l'article défini [...]. Les usages non normatifs ont pour particularité d'étendre les emplois de *que* à d'autres compléments [...] par exemple des compléments de temps précédés de l'article défini : " *à l'heure que je prenais le train* [...]."

A. Conception erronée du système : une norme absolue qui n'autorise qu'une seule réalisation :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que		XXXXXXXXXXXXXXXX
car	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Les autres réalisations sont jugées déviantes.

B. Conception nouvelle : un système souple qui autorise plusieurs usages :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que	XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX
car	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Usage 1 : Oral spontané légitime, même si non conforme à la norme de l'écrit :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que	XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX
car		

Usage 2 : Oral spontané avec souci de belle langue :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que	XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX
car	XXXXXXXXXXXXXXXX	

- Ex : L1 moi j'étais là-haut j'ai préparé les bassins j'ai rempli le petit jet d'eau qu'il y avait / j'ai mis les tuyaux en cas des flammèches qui tombent car l'année dernière il y a eu un feu très important à la Fare
- L2 oui voilà / oui parce que vous avez l'air de bien savoir ce qu'il faut faire
- L2 ah parce que maintenant ça fait quand même quatre fois que nous avons le feu
- L2 ah d'accord³⁵

³⁵ Car et parce que n'y sont pourtant pas interchangeables. Cf ? ah car maintenant ça fait quand même quatre fois que nous avons le feu. Nous n'avons d'ailleurs relevé aucun exemple de ce type dans notre corpus.

Usage 3 : oral puriste = écrit oralisé :

	entre deux unités	dans la même unité
parce que		XXXXXXXXXXXXXXXX
car	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Plutôt que de poser un usage déviant par rapport à une norme unique, il paraît plus rentable d'accepter l'idée d'une norme langagière souple qui permet aux locuteurs d'opérer un choix parmi les possibilités offertes par le système³⁶. On peut ainsi définir les caractéristiques du discours oral en termes de norme souple et d'organisation interactive. Loin d'être un sous-produit de l'écrit par rapport auquel il manifesterait des manques, l'oral a sa structure propre, caractérisée par une diversité dont ne saurait rendre compte la grammaire scolaire à l'oeuvre dans les outils didactiques. Parler de déviance à propos de l'oral revient à juger de façon péjorative un usage qui est en fait partagé par la grande majorité des locuteurs. Il est indispensable que les enseignants reconnaisse la légitimité de cet usage sous peine de priver les apprenants d'une confrontation à du discours réel et de leur interdire de développer leur compétence discursive.

CONCLUSION

La réflexion, centrée pour les besoins de la démonstration sur le fonctionnement d'un morphème reste pour l'instant trop limitée. Ses développements devraient pouvoir trouver leur place dans la formation linguistique des futurs enseignants de F.L.E. En mettant l'accent sur le fonctionnement

³⁶ Le fait que tout locuteur a à sa disposition l'ensemble des possibilités du système, n'exclut pas le fait que certaines utilisations soient stigmatisées parce que marquées socialement ou régionalement, et que les locuteurs les éviteront selon la situation de communication dans laquelle ils se trouvent. C'est le cas, par exemple, des emplois de *que* signalés dans la note 34. Mais *parce que* ne fait pas partie de ces formes : il n'y a donc aucune raison que son fonctionnement non-canonique soit ignoré ou méprisé dans une démarche pédagogique. Nous espérons même avoir montré qu'il y a de bonnes raisons pour qu'il soit pris en compte dans une telle démarche.

indiciel/inférentiel des unités en jeu à l'oral, il s'agit de permettre une description de l'oral où formes et fonctions trouvent une articulation naturelle, de mieux cerner l'organisation grammaticale de la langue et ses relations avec les interprétations pragmatiques. Il s'agit pour les futurs enseignants d'enrichir leurs connaissances de l'objet étudié. Cette connaissance doit leur permettre de reconnaître la légitimité d'usages sans porter de jugement idéologique. Il s'agit de leur donner accès à des outils d'analyse qui substituent les aspects cohérents et cohésifs de l'oral aux représentations en termes de déviance. La description de l'oral, du point de vue même des spécialistes, reste à faire en grande partie, mais les approches macrosyntaxiques montrent qu'il est pas impossible d'aboutir à terme à des descriptions qui feraient le lien entre études de morphosyntaxe et approche communicative. Le rapport vécu encore souvent par les enseignants entre grammaire et communication ne se poserait plus en terme de clivage. Cette réflexion dans le domaine de la culture langagière, qui met en évidence les procédures inférentielles en jeu dans les interactions est en accord avec une approche cognitive dans le domaine de la culture d'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRE-LAROCHEBOUVY D., *La conversation quotidienne*, Credif, coll. "Essais", Paris, 1984,

BEACCO J.C., "Un rendez-vous manqué ? Théories du discours et grammaire en didactique", in ... *Et la grammaire, Le Français dans le Monde*, numéro spécial Recherche et Applications, Hachette, pp.138-146, Paris, 1989,

BERARD E., LAVENNE C., *Grammaire du français utile*, Hatier, Paris, 1989.

BERARD E., *L'approche communicative, théories et pratiques*, Clé International, Paris, 1991.

BERRENDONNER A., "Pour une macro-syntaxe", in Dominique Willems (éd.), *Données orales et théories linguistiques*, Louvain Duculot, pp.25-31, Paris, 1991.

BERRENDONER A., "La phrase et les articulations du discours", in *Des pratiques de l'écrit, Le Français dans le Monde*, numéro spécial, Recherche et Applications, février/mars, Hachette, pp. 21-26, Paris, 1993.

BERTOCCHINI P., COSTANZO E., *Manuel d'autoformation*, Hachette, Paris, 1989.

BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C., *Le français parlé. Transcription et édition*, Didier Erudition, Paris, 1987.

BLANCHE-BENVENISTE C., TEMPLE L., "Décrire le français parlé", in *Et la grammaire, Le Français dans le Monde*, numéro spécial Recherche et Applications, Hachette, pp. 26-33, Paris, 1989.

BLANCHE-BENVENISTE C., *Le français parlé, études grammaticales*, éd. du CNRS, coll. Sciences du langage, Paris, 1990.

BLANCHE-BENVENISTE C., "La syntaxe et le français parlé", in *Etudes de Linguistique appliquée* n° 63, Didier Erudition, Paris, 1986.

BRANCA-ROSSOF S. "Les imaginaires des langues", in *Sociolinguistique Territoire et objets*, A. Boyer (dir.), Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1996.

CARTON F., "Discours oral interactif : repères pour des observations à fins didactiques", in *Langue Française*, 68, Larousse, pp.85-99, Paris, 1985.

COSTE D. (dir), *Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988)*, Crédif, Hatier/Didier, Paris, 1994.

DEBAISIEUX J.-M., *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain - description linguistique et applications didactiques*, Thèse de Doctorat, Université Nancy 2, 1994.

FLAMENT-BOISTRANCOURT D., (éd.), *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1994.

FILLOL F., MOUCHON J., *Pour enseigner l'oral*, Coll. "Textes et non-textes", CEDIC, Paris, 1980.

FRANCOIS D., "L'oral, les oraux et leur grammaire", *Le Français dans le Monde*, n°145, 1979.

GREMMO M. J., HOLEC H., "La compréhension orale : un processus et un comportement", in *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère. L'approche cognitive*, *Le Français dans le Monde*, numéro spécial Recherche et Applications, Hachette, pp. 30-41, Paris, 1990.

KRAMSCH C., *Interaction et discours dans la classe de langue*, Crédif-Hatier, coll. LAL, Paris, 1991.

LEHMANN D., "Linguistique et didactique : pièces à conviction", in *Etudes de Linguistique Appliquée*, 63, Juillet-Septembre, Didier Erudition, pp. 6-15, Paris, 1986,

LEYBRE-PEYTARD M., *Situations d'oral : documents authentiques : analyse et utilisation*, Clé International, Paris, 1990.

MALANDAIN J.L., *Décrire et découper la parole*, BELC, Paris, 1982.

MOIRAND S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, coll. F., Paris, 1982.

PEYTARD J., "Oral et scriptural, deux ordres de situations et de descriptions linguistiques", in *Langue Française*, Larousse, Paris, 1970.

PEYTARD J., "Pour une typologie des messages oraux", in *Syntagmes*, Paris, 1971.

ROULET E. et al., (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, 2è éd., Peter Lang, Berne, 1987.

SPERBER D., WILSON D., *La pertinence. Communication et cognition*, éd. de Minuit, Paris, 1989.